ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE

REF : DOT/SDT/DRA/29/2024 *Relizane : 27/10/2024*

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE

A Monsieur BENKABOUCHE MOHAMED MOUNIR

Cité La gare N°03 Relizane

Objet : 2eme Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°05/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux de distribution ODN, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°143 DU 18/05/2023 relatif aux travaux de la Cité ABIN3 MAZOUNA il a été constaté :

Vous n'avez pas récupéré votre matériel pour reprendre les travaux.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane

Directeur Opérationnel Des Télécommunications De Relizane
Salim DJIDJELLI